

Compte rendu de la commission Projet groupe 1
24/03/03 et 09/04/03 et 07/05/03

CHARTRE des adhérents du centre d'animation les unelles « Ensemble faisons vivre le sens associatif »
--

J'adhère :

L'association centre d'animation est une association régie par la loi 1901. A ce titre elle est composée de personnes qui adhèrent à son projet éducatif et gérée par des bénévoles.

Le projet éducatif, élaboré par les adhérents de l'association et validé par l'assemblée générale du 21/11/2002 développe le thème : « Ensemble faisons vivre le sens associatif ».

Le Centre d'Animation, agréé association Jeunesse Education Populaire favorise la formation de l'individu et du citoyen par la culture, le loisir, le sport accessibles à tous dans un esprit de responsabilité et de générosité.

Je reçois :

Mon adhésion me donne le droit de :

- M'inscrire et cotiser à une ou plusieurs activités me permettant de rencontrer d'autres adhérents (encadrées par des animateurs bénévoles ou professionnels),
- bénéficier d'un environnement adapté dans le cadre de ces activités (locaux mis à disposition par la ville, matériel géré par l'association...),
- être informé (à l'accueil, par le journal « relais des adhérents », par le guide des activités, par le site internet, par le Point Information Jeunesse ...),
- accéder aux diverses animations proposées par le Centre (Fête du centre, expositions, festival du jeu et du jouet, rencontre Images et sons...).

je donne :

Mon adhésion implique certains devoirs :

- m'acquitter de mes participations financières dans les délais prévus,
- de ne pas me comporter en consommateur d'activités mais apporter ma contribution au développement de celle-ci dans un souci de partage d'une même passion,
- m'engager dans la vie du Centre d'Animation (participation aux manifestations organisées par le centre d'Animation, assister et voter à l'Assemblée Générale)
- prendre des responsabilités : Conseil d'Administration, commissions...